

## Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2011 de l'eau sur l'unité de distribution :

### HERICOURT

Maitre d'Ouvrage : AD. COM. HERICOURT

Exploitant : VEOLIA EAU

L'eau est prélevée dans de nombreuses sources (aquifère des grès). Elle est désinfectée au chlore avant d'être distribuée.

#### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.

Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 20

Nombre d'analyses non conformes : 1

#### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 15

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 1,6

#### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 5

Nombre d'analyses non conformes : 0

Concentration moyenne : 4,7

Concentration maximale : 4,9

#### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 5

Valeur moyenne mesurée : 5,6

Valeur maximale mesurée : 6,4

#### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 3

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée :

#### Autre

Limite de qualité :

Nombre d'analyses réalisées :

Nombre d'analyses non conformes :

Concentration moyenne :

Concentration maximale :

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2011 :

L'eau a présenté une contamination d'origine fécale. Les effets sanitaires liés à la pollution microbiologique de l'eau sont en général des pathologies de type gastro-entérique.

Cette mauvaise qualité peut être liée à une désinfection irrégulière ou insuffisante.

En 2011, l'eau était consommable.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau des usagers du réseau la collectivité doit rapidement optimiser le traitement de désinfection de l'eau avant sa mise en distribution.

L'eau distribuée étant agressive, la collectivité doit engager une étude de mise à l'équilibre de l'eau.

La collectivité doit rapidement mener à son terme la procédure d'autorisation de distribution d'eau et de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des captages d'eau.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès de la collectivité et sur le site internet : [www.eaupotable.sante.fr](http://www.eaupotable.sante.fr)

## Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2011 de l'eau sur l'unité de distribution :

### ZUP HERICOURT

Maitre d'Ouvrage : AD. COM. HERICOURT

Exploitant : VEOLIA EAU

Le réseau est alimenté par le syndicat des eaux de Champagne. L'eau est prélevée dans deux puits situés à Plancher-les-Mines et deux autres situés à Plancher-Bas (nappe alluviale du Rahin). L'eau est reminéralisée et désinfectée au peroxyde de chlore puis au chlore avant d'être distribuée.

#### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 13  
Nombre d'analyses non conformes : 0

#### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 13  
Nombre d'analyses non conformes : 0  
Valeur maximale mesurée : 0,92

#### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 3  
Nombre d'analyses non conformes : 0  
Concentration moyenne : 3,3  
Concentration maximale : 3,6

#### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 3  
Valeur moyenne mesurée : 4,9  
Valeur maximale mesurée : 5,4

#### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 1  
Nombre d'analyses non conformes : 0  
Valeur maximale mesurée :

#### Autre

Limite de qualité :

Nombre d'analyses réalisées :  
Nombre d'analyses non conformes :  
Concentration moyenne :  
Concentration maximale :

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2011 :

L'eau a présenté une qualité bactériologique satisfaisante.

En 2011, l'eau était consommable.

L'eau distribuée étant agressive, la collectivité doit engager une étude de mise à l'équilibre de l'eau.

La collectivité doit rapidement mener à son terme la procédure d'autorisation de distribution d'eau et de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des captages d'eau.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès de la collectivité et sur le site internet : [www.eaupotable.sante.fr](http://www.eaupotable.sante.fr)

Maitre d'Ouvrage : AD. COM. HERICOURT

Exploitant : VEOLIA EAU

L'eau est prélevée dans de nombreuses sources (aquifère des grès). Elle est désinfectée au chlore avant d'être distribuée.

**Bactériologie**

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.

Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 9

Nombre d'analyses non conformes : 0

**Turbidité**

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 1,4

**Nitrates**

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 8

Nombre d'analyses non conformes : 0

Concentration moyenne : 4,6

Concentration maximale : 4,9

**Dureté**

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 8

Valeur moyenne mesurée : 5,7

Valeur maximale mesurée : 6,4

**Pesticides**

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 3

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée :

**Autre**

Limite de qualité :

Nombre d'analyses réalisées :

Nombre d'analyses non conformes :

Concentration moyenne :

Concentration maximale :

**CONCLUSION et AVIS SANITAIRE**

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2011 :

L'eau a présenté une qualité bactériologique satisfaisante.

En 2011, l'eau était consommable.

L'eau distribuée étant agressive, la collectivité doit engager une étude de mise à l'équilibre de l'eau.

La collectivité doit rapidement mener à son terme la procédure d'autorisation de distribution d'eau et de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des captages d'eau.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès de la collectivité et sur le site internet : [www.eaupotable.sante.fr](http://www.eaupotable.sante.fr)

**Contrôle sanitaire**

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

**Conseils**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).